Les Ruisseaux de Gioux

Gorges et plateaux de la Haute-Dordogne

(G.Salat - CC HCC)

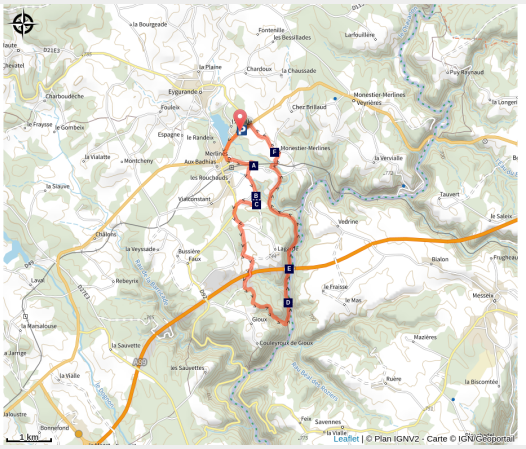

Ce circuit permet de découvrir la campagne environnant Merlines avant de descendre dans les gorges du Chavanon.

Ce circuit fait partie de la base VTT FFVélo Haute-Corrèze, plus grand espace VTT de France avec ses 1000 km de circuits balisés. Pour les plus sportifs, il est possible d'enchainer avec le circuit 62 "De Fey à Monestier" (classé bleu - moyen). Ce circuit est classé rouge car il comporte une descente un peu technique vers le Chavanon. Le retour se fait sur l'ancienne voie ferrée dans les gorges du Chavanon. Un parcours très agréable, idéal pour une sortie familiale.

Infos pratiques

- Pratique : VTT
- Durée : 1 h 30
- Longueur : 13.3 km
- Dénivelé positif : 350 m
- Difficulté : Difficile
- Type : Boucle
- Thèmes : Paysage

Itinéraire

Départ : Ancien bureau d’information touristique estival, Merlines
Arrivée : Ancien bureau d’information touristique estival, Merlines
Balisage : Balisage VTT marron
Communes : 1. Monestier-Merlines 2. Merlines

Profil altimétrique

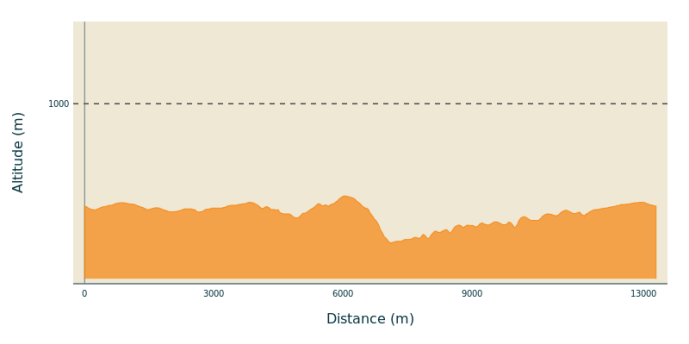

Altitude min 614 m Altitude max 744 m

Départ du stationnement de l'ancien bureau d’information touristique.
Pas de descriptif détaillé pour le VTT

Sur votre chemin…

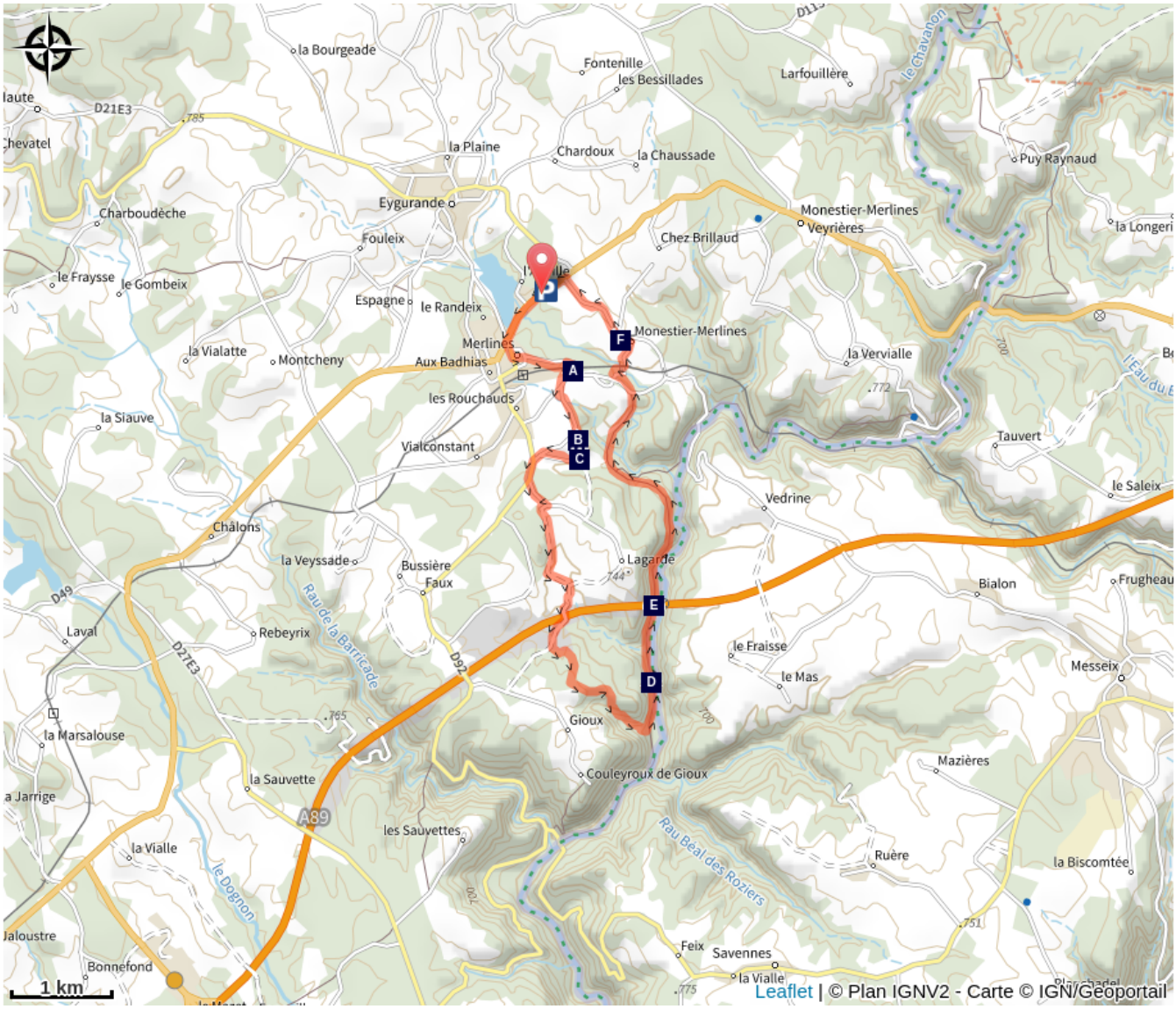

- Gare ferroviaire (A)
- Puy de Sancy (B)
- Église de Merlines (C)
- Le Chavanon (D)
- Le viaduc du Chavanon (E)
- Église de Monestier-Merlines (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Le départ se trouve en bordure de la RD 1089, à la sortie de Merlines en direction de Clermont-Ferrand.

Parking conseillé

Bureau d’information touristique estival, Merlines

Lieux de renseignement

Bureau d'information touristique d'Ussel
Rue Saint-Martin, 19200 Ussel
Tel : 05 19 60 00 30
https://www.tourisme-hautecorreze.fr/

Sur votre chemin…

Gare ferroviaire (A)

Le bourg actuel de Merlines s’est créé à la fin du XIXème siècle autour de la gare, véritable nœud ferroviaire entre les lignes Béziers-Paris et Bordeaux-Clermont-Lyon. La mise en eau du barrage de Bort en 1950 a condamné la première, la politique de fermeture des petites lignes la dernière. Reste donc ce bâtiment et cette impressionnante plateforme de voies, qui rappellent un passé où Merlines étaient la seconde gare corrézienne pour le fret.

Crédit photo : MIHC

Puy de Sancy (B)

Depuis le muret du cimetière, profitez d’un point de vue remarquable sur le plus haut volcan de France métropolitaine, le Puy de Sancy.
Du haut de ses 1885 mètres d’altitude, ce sommet est le point culminant du Massif Central. Les deux ruisseaux, la Dore et la Dogne, y prennent naissance et leur confluence forme la Dordogne.

Crédit photo : V.Mendras - CC HCC

Église de Merlines (C)

L'église paroissiale Saint-Blaise (devenue aujourd’hui Sainte-Madeleine) date du XVe siècle. Une restauration importante de l'édifice a lieu entre 1880 et 1883, par Jules Rouffiat, architecte à Ussel.

Crédit photo : V.Mendras - CC HCC

Le Chavanon (D)

En contrebas de cette ancienne voie de chemin de fer, coule le Chavanon, frontière naturelle entre la Corrèze et le Puy de Dôme. Il naît de la confluence de deux ruisseaux, la Ramade et la Méouzette. Il poursuit son cours dans des gorges puis se jette dans la Dordogne en amont de la retenue du barrage de Bort-les-Orgues. Classé Natura 2000 sur tout son cours, c’est une rivière réputée pour ses truites.

Crédit photo : V.Mendras - CC HCC

Le viaduc du Chavanon (E)

Prouesse technique et esthétique, le viaduc du Chavanon a une longueur de 360m et surplombe la vallée sauvage du même nom. Trait d'union entre la Corrèze (commune de Merlines) et le Puy de Dôme (commune de Messeix), il utilise une technique unique en Europe : pont suspendu avec deux câbles axiaux et deux pylônes en V renversé de 70m de haut.

Crédit photo : G.Salat - CC HCC

Église de Monestier-Merlines (F)

L’église paroissiale Saint-Laurent compte deux travées sans adjonction de chapelle latérale. Construite au XIIIe siècle, elle a connu une restauration importante entre 1869 et 1873 permettant la réfection de la charpente et du voûtement.

Crédit photo : V.Mendras - CC HCC